

ANR du Var



amitié, solidarité

INTEMPÉRIES

Si vous avez été victimes des dernières intempéries, faites-vous connaître, nous examinerons votre situation, les dommages subis et nous essaierons de vous aider.

tel : **04 94 46 22 50**

mail : presidanrvar@orange.fr

Cet espace vous est réservé . Vous désirez faire paraître une annonce, faire connaître une activité ; faites nous le savoir au 06 87 12 52 96 ou presidanrvar@orange.fr Notre prochain bulletin paraîtra en juin 2015

retraités de FRANCE TELECOM
Notez les coordonnées du CCUES
CCUES France Telecom SA-Orange
ASC/ Accueil ouvrants-droit

TSA 10003

41965 BLOIS cedex 09

tel : 0810 007 221

email : retraites.accueil@ccues-ft.fr

le mot du Président

2014 se termine, cette année comme toutes les autres nous a apporté des joies et des désillusions et pour certains même elle aura marqué profondément leur vie ou celle de leurs proches. J'accorderai donc tout d'abord une pensée à ceux pour qui 2014 est synonyme de souffrance. Je veux aussi remercier les membres de notre comité et les bénévoles qui m'aident chaque jour, sans eux notre association n'existerait pas. Notre rôle est aussi d'aider ou de défendre nos adhérents, nous n'avons que de faibles moyens pour y parvenir, nos anciennes entreprises se désengagent de plus en plus, seule la poste nous subventionne encore, mais pendant combien de temps pourrons-nous compter sur sa subvention ... Sans aide extérieure il nous sera impossible de réaliser les projets que nous voudrions vous présenter, je pense donc opportun de nous ouvrir sur l'extérieur.

Je vous souhaite une bonne fin d'année et de joyeuses fêtes et vous demande dès à présent de retenir le 22 avril 2015 date de notre prochaine assemblée générale, vous y serez convoqués et j'espère que vous y participerez pour nous prouver votre attachement à l'ANR

Jean Marie Roussel

Mr et Mme GUERRERO Christian de La Seyne/Mer ont fêté leurs soixante ans de mariage le 02 juin 2014, nous leur souhaitons de nombreux autres anniversaires et tout le bonheur qu'ils peuvent espérer d'une aussi longue union

ZOOM sur votre Comité

A la dernière AG, notre équipe s'est renforcée de 5 volontaires. Nous nous sommes réunis fin juin afin d'attribuer une fonction à chaque membre et faire connaissance. La nouvelle composition de notre comité vous a été communiquée dans le bulletin du 1^{er} juillet. Puis les vacances d'été nous ont accordé une pause. La rentrée a eu lieu lors d'une réunion fin septembre. Les obligations de chacun n'ont pas permis de réunir l'ensemble du groupe (*c'est bien connu, les agendas des retraités sont très chargés*) et l'un de nos membres nous a quitté pour des raisons familiales. La prochaine réunion de décembre, avant les fêtes permettra de conforter le rôle de chacun, de préparer les diverses représentations prévues en 2015 et nous prendrons possession des colis de Noël destinés aux adhérents de 86 ans et plus pour les distribuer à leur domicile après les avoir prévenus de notre passage. Nous nous retrouverons en 2015 pour aborder cette nouvelle année avec optimisme... Il faut y croire.

Bonne fin d'année et tous nos vœux de bonheur et de santé pour 2015.

Marie Thérèse AVENARD-SANTERRE

Chers amis,

C'est à moi que revient la plus mauvaise part : je dois vous réclamer pour 2015 votre cotisation. Elle est indispensable pour le fonctionnement du groupe.

Pour 2015, pas de changement :

individuelle	18 euros
Couple	27 euros
Réversion	9 euros

Vous devez régler si possible au cours du premier trimestre par chèque à l'**ordre de l'ANR-VAR**. N'utilisez ni agrafes ni adhésifs

Si vous réglez par virement, l'envoyer seulement à partir du 2 janvier 2015.

Le bureau remercie les adhérents qui font des dons lors du règlement de leur cotisation.

Bonnes fêtes de fin d'année. Amicalement

Jeannine VÉCHIN, trésorière
13, corniche de l'Argens
83380 Les Issambres

Annie HEYSE

Votre correspondante Amicale Vie vous rappelle qu'elle est à votre disposition pour tous renseignements concernant la nouvelle grille : âges, tarifs, niveaux de garantie de notre mutuelle capital décès (*réservée aux adhérents de l'ANR*)

Relais de la MG qui ne prend plus en charge le capital décès après 65 ans .

Tel 0670417144 ou 0494872712 mail : annie.heyse@hotmail.fr



L'ARRÊTÉ LÉONE DU 17 JUILLET 2014

Cet arrêté fait état d'une discrimination hommes femmes consécutive à la loi sur la réforme des retraites de 2003 portant sur la bonification de service pour enfants accordée au fonctionnaire masculin ou féminin au titre des enfants nés antérieurement au 1er janvier 2014 .

Ce droit est accordé au fonctionnaire masculin à condition qu'il ait interrompu son activité pendant une période continue d'au moins 2 mois pour s'occuper de l'éducation de son enfant, et qu'il ait sollicité au préalable cette interruption de service au titre d'un congé parental ou d'un congé de présence parentale.

Cette mesure a été contestée devant la cour administrative d'appel de Lyon par le couple de fonctionnaires Léone qui estime qu'en ne prévoyant pas une automaticité de l'interruption de service du fonctionnaire masculin pour s'occuper de ses enfants, qu'une discrimination a été créée et condamnée par le droit communautaire ; que pour les fonctionnaires masculins ce droit à la bonification revêt un caractère facultatif et pour certains une absence tant de rémunération et d'acquisition de droit à la retraite, ce qui introduit une discrimination indirecte sur le sexe.

L'affaire est pour le moment en suspend, et l'on ignore la décision qui sera prise, il est peu probable que la cour administrative de Lyon se rallie à la cour de justice de l'UE .

Le 20 octobre le sujet a été examiné au siège de l'ANR en commission 3 afin de déterminer la suite à donner pour nos adhérents, qui réfléchit à ce qui pourrait être mis en œuvre pour permettre à ceux de nos adhérents concernés de faire valoir leurs droits auprès des tribunaux.

Un modèle de demande de révision de pensions est à la disposition des adhérents concernés.

LES ADHÉRENTS QUI POURRAIENT ÊTRE CONCERNÉS PAR CET ARRÊTÉ DEVRAIENT AVOIR PRIS LEUR RETRAITE (peut-être après juillet 2014 ou dans un délai inférieur à 1 an avant l'envoi de leur réclamation) et le réajustement ne serait valable que pour les enfants nés avant le 1er janv. 2004

Liliane LEMAIRE

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION TENUE AVEC LE REPRESENTANT DE FRANCE BENEVOLAT A TOULON LE JEUDI 30 OCTOBRE

Nous avons, à la demande de notre administrateur Paca, participé à cette réunion qui pourrait rentrer dans le cadre de l'engagement "Monalisa" de notre association . C'est une ouverture vers l'extérieur, je voulais vous en informer en portant cet extrait de compte rendu à votre connaissance

Extrait du compte rendu rédigé par le Vice président de France bénévolat

« Avant toutes choses mes remerciements pour votre participation à cette réunion concernant la création d'un " point "antenne et/ou Centre - de FRANCE BENEVOLAT A TOULON.Je vous sais tous à nos côtés pour nous aider à la création de ce "POINT " Philippe par ses connaissances du milieu associatif,et ses relations diverses dans la communauté toulonnaise.Jean Marie, par son réseau de retraités de l'association " ANR " - RETRAITES DE LA POSTE, DE FRANCE TELECOM ET DE LEURS FILIALES - et en nous orientant, peut être , une bénévole pour former l'EQUIPE. »

Jean Marie ROUSSEL



EXTRAIT DE L'ANR INFO 14-36

PROCES-VERBAL de la réunion du Conseil d'Administration des 13 et 14 novembre 2014.
Ces extraits sont sortis de leur contexte mais ils nous alertent dès à présent sur les risques encourus par nos associations

Gérard Bourachot a fait la déclaration suivante :

« Battons-nous pour notre Association avec la même ardeur, la même détermination, pour avoir toujours ce plaisir de nous retrouver tous ensemble pour mieux servir les autres. Permettons à cette Association que d'autres avant nous ont créée, enrichie par leur dévouement, par leur engagement désintéressé et sans faille depuis bientôt 90 ans, de continuer à servir ceux pour lesquels elle a été créée : ses adhérents. Battons-nous pour que vive l'ANR. »

L'ouverture de notre association sur l'extérieur va conduire à modifier les statuts et le règlement intérieur pour tendre vers un rapprochement uniforme des droits et devoirs.

il a toutefois été fait état de réserves chez des adhérents voire des Groupes quant à cette ouverture. Ces réserves sont observées également concernant l'engagement Monalisa.

Gérard Bourachot intervient pour rappeler dans quel esprit cette démarche a été engagée. Jusqu'alors, nous avons la chance de bénéficier d'une subvention de La Poste qui permet à notre association de ne pas trop connaître de problèmes de trésorerie pour assurer son fonctionnement. Rien ne nous garantit cependant sa pérennité. A l'instar de ce qui s'est passé avec France Télécom à l'époque, La Poste peut très bien décider, du jour au lendemain, de ne plus nous verser cette subvention. Il nous faut dès lors nous préparer à cette éventualité en explorant les pistes de réflexion qui puissent nous permettre de pallier cette défection le moment venu.

Par ses activités à caractère social et ses actions de solidarité, l'A.N.R s'inscrit dans une démarche assimilable à des activités qui pourraient être reconnues d'intérêt général. La reconnaissance de ce label ouvre des perspectives intéressantes d'une part, en terme de notoriété, et, d'autre part, en terme de droits éventuels à subventions des pouvoirs publics qui pourraient se substituer à celles de La Poste qu'elle aurait perdues.

Seul obstacle : ne pas fonctionner en "cercle restreint" comme cela est reproché à l'A.N.R qui, dans ses statuts, limite son recrutement aux retraités de La Poste et de France Télécom/Orange. »

Jean Marie ROUSSEL

Loto de Saint Raphaël

L'ANR du Var organise un 'SUPER LOTO' ouvert à tous : PTT et sympathisants,

Le **samedi 24 janvier 2015 à 14 h**, salle Alberge, rue Jules Barbier (face à la gare SNCF de St Raphaël). Dégustation de la galette des Rois et boissons, nombreux lots de valeur, 14 € les trois cartons et 3,50€ par personne.

Réponse avant le **5 janvier 2015** et vous pouvez y convier vos amis.

-----bon à retourner-----

M. Mme. participera(ront) au Loto.
tel :

nombre de personnes :X 3,5 € =..... €

chèque à l'ordre de :ANR - CCP 5786 D MARSEILLE

Jeanne Guittet, Le Colisée, 45 rue du Colisée,
83700 St Raphaël Tel : 04 94 51 15 28

Belote à Saint Raphaël

L'ANR du Var organise un concours de belote ouvert à tous : PTT et sympathisants,

Le **mardi 17 février 2015** à 14 h, rez de chaussée de la Maison des Associations 213 rue de la Soleillette St Raphaël. Inscription 5€, parties sans annonce saut belote. Un goûter sera servi à la fin.

Réponse avant le **28 janvier 2015** et vous pouvez y convier vos amis.

-----bon à retourner-----

M. Mme. participera(ront) à la belote
tel :

nombre de personnes :X 5 € =..... €

chèque à l'ordre de :ANR - CCP 5786 D MARSEILLE

Jeanne Guittet, Le Colisée, 45 rue du Colisée,
83700 St Raphaël Tel : 04 94 51 15 28